



Enquête sur l'utilisation de la Banque du Sous-Sol dans le cadre d'un projet de déclaration unique des ouvrages souterrains

Principaux résultats

Rappel du contexte de l'enquête

La Banque de Données du Sous-Sol est la base de données, organisée et gérée par le BRGM, recensant les données de forages et ouvrages souterrains du territoire français. Cette base, déclarée à la CNIL, contient des informations déclaratives brutes à caractère administratif et géologique : nom du propriétaire, localisation, description des niveaux géologiques rencontrés, documents numérisés, équipement technique des ouvrages, etc. Les travaux dans le domaine des mines, de l'eau, de la géothermie, de la recherche pétrolière ou gazière nécessitent en effet des forages qui sont une source importante de renseignements sur le sous-sol.

A partir de 1958, le code minier impose la déclaration de tous les ouvrages de plus de 10 mètres de profondeur. Depuis 2003 le code de l'environnement prévoit que les rapports de travaux sur tous les ouvrages « exécutés en vue de la recherche, la surveillance ou les prélèvements dans les eaux souterraines » doivent comporter un numéro BSS, ce qui complète ainsi l'ensemble des données.

La déclaration des ouvrages peut se faire selon différents canaux selon la finalité et l'encadrement réglementaire de l'ouvrage en question. Cette diversité de modalités de déclaration engendre une perte d'information.

Sur InfoTerre, la BSS met donc à la disposition du public plus de 700 000 descriptions d'ouvrages souterrains accompagnées d'un ensemble de plus de 2 000 000 de documents numérisés. Près de la moitié des ouvrages possèdent une coupe géologique succincte, et 88 000 ont une coupe géologique élaborée vérifiée par un professionnel.

Aujourd'hui, dans le cadre du lancement d'un projet national de déclaration unique pour les ouvrages souterrains (pour en savoir plus : <http://www.brgm.fr/projet/duplos-simplifier-demarches-liees-operations-declaration-ouvrages-souterrains>) et d'un projet de refonte du Système d'Information de la BSS, le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et le BRGM souhaitent recueillir les avis des utilisateurs sur différents points, tels que la déclaration des ouvrages pour recensement et capitalisation en BSS, la consultation des données de la BSS, des souhaits d'enrichissement de la base et la constitution d'un comité d'utilisateurs en charge de faire des propositions et donner des avis sur ce nouveau Système d'Information.

A cette fin, cette enquête a été adressée pour permettre d'orienter les actions futures.

L'enquête a été conçue en 4 grandes étapes depuis la déclaration d'un ouvrage dans la banque du Sous-sol jusqu'à l'étape de consultation des données associées à l'ouvrage diffusées sur Infoterre, en passant par les outils d'appui à la transmission des rapports de fin de travaux consécutifs à la réalisation de l'ouvrage.

Retour sur l'enquête réalisée du 20/03/2016 au 18/04/2016

Première du genre, cette enquête de 4 semaines avait pour but de mieux connaître les utilisateurs de la BSS et essayer d'identifier des besoins et des pistes d'amélioration tant au niveau de son contenu que de ces produits dérivés (Infoterre, ...).

Au terme de cette période, environ 1600 réponses ont été enregistrées toutes méthodes de questionnaire confondues (une pop-up mise à l'ouverture du site InfoTerre et de ceux de diffusion

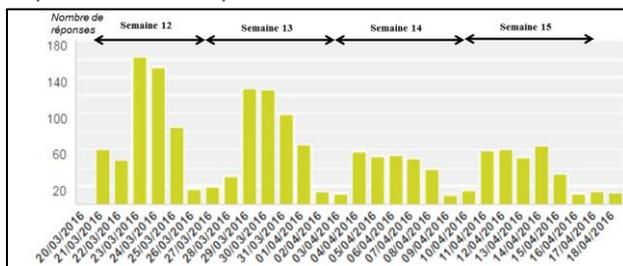
et d'informations relatives aux eaux souterraines (SIGES), campagnes ciblées de mailing). Sur ces 1600 réponses, 250 personnes ont souhaité participer au comité des utilisateurs et 154 d'entre elles étaient prêtes à le faire dès 2016. Une réponse a été apportée par mail à ces 154 personnes et un comité d'utilisateurs restreint d'une trentaine de personnes s'est tenu le 24 mai dernier, réunissant un panel représentatif d'utilisateurs de la BSS (administrations centrales et locales, agences, collectivités locales, établissements publics, entreprises de foreurs, bureaux d'études) (*cf Compte rendu du comité utilisateurs joint*).

Le présent document résume et synthétise sous forme de graphiques les principaux résultats obtenus à partir de l'ensemble des réponses (les graphiques présentés sous la forme de secteurs sont la synthèse d'une réponse unique alors que ceux présentés sous la forme de barres sont associés à des choix de réponses multiples).

Le contexte des questions posées a été remis pour en simplifier la lecture.

Le graphe suivant montre le taux de réponses très important dès la parution de l'enquête, puis un taux qui décroît pour atteindre un niveau plateau dans la seconde quinzaine de publication en ligne.

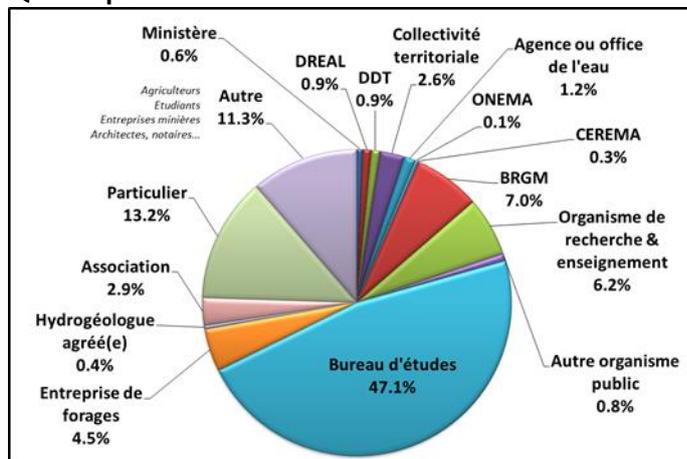
Répartition des réponses



1. Profil des répondants

Rappel de la question : dans quel cadre d'activité professionnelle ou personnelle utilisez-vous la BSS et ses données ?

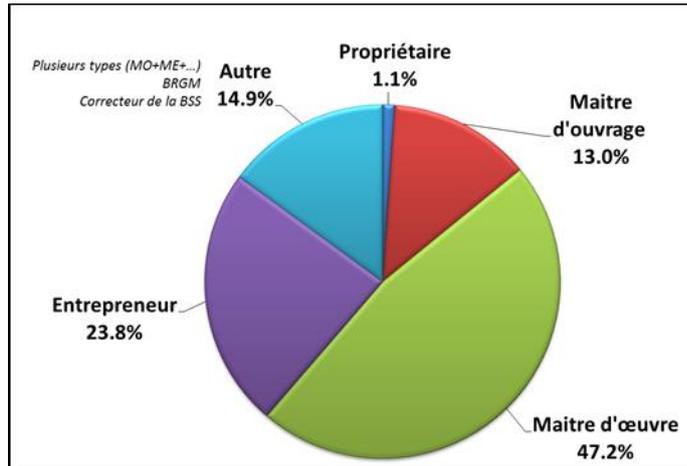
Qui a répondu ?



Les participants à l'enquête correspondent à un large panel d'utilisateurs ; plus de la moitié sont des bureaux d'études ou des entreprises de forages, et près de 15% des particuliers.

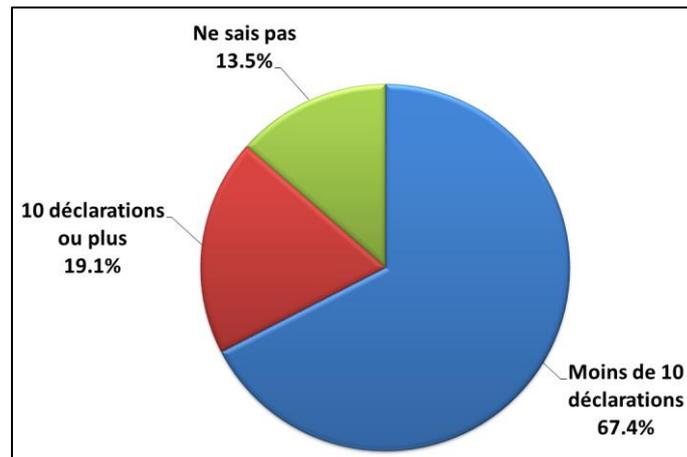
2. Déclaration des ouvrages

Rappel de la question : Effectuez-vous des déclarations en tant que...



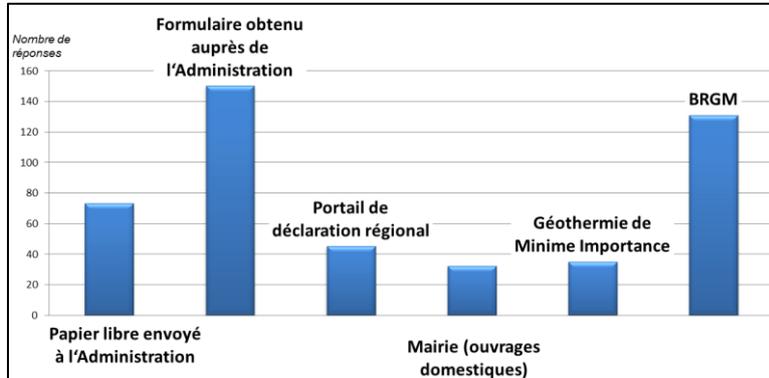
Ce sont les maîtres d'œuvre qui déclarent le plus souvent (les foreurs en particulier, identifiés dans la catégorie entrepreneurs).

Rappel de la question : quel est le nombre moyen de déclarations que vous effectuez par an?



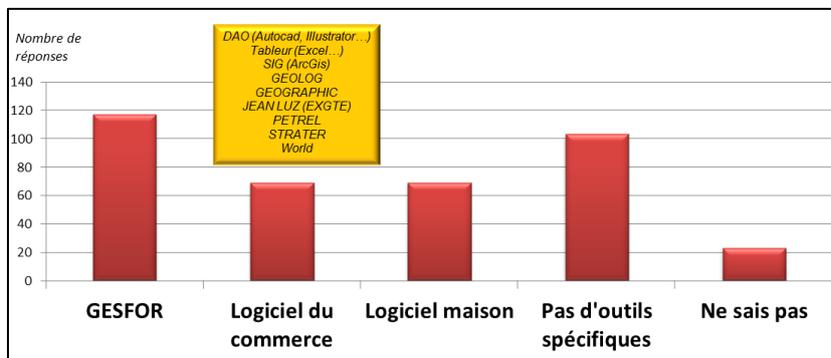
La majorité des participants fait un nombre restreint de déclarations chaque année (<10). Cependant, au sein d'une même entreprise, plusieurs personnes ont répondu individuellement à cette enquête, le résultat est donc biaisé.

Rappel de la question : comment déclarez-vous vos ouvrages ?



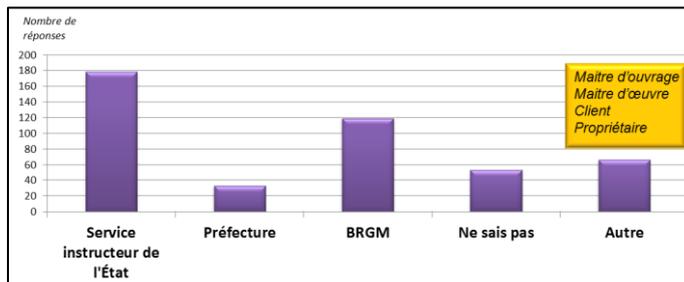
Une majorité de réponses montre que, dans la plupart des cas, les déclarants utilisent un formulaire administratif adressé à un service de l'état (disponible sous format papier principalement) ; néanmoins un certain nombre d'entre eux transmet aussi directement l'information au BRGM.

Rappel de la question : parmi les outils spécifiques suivants, lesquels utilisez-vous pour réaliser vos rapports de fins de travaux, en particulier pour les coupes techniques, géologiques/lithologiques ?



Le logiciel GESFOR, distribué gratuitement par le BRGM, est utilisé par une majorité de participants. Cependant un grand nombre de déclarants n'a pas ou n'utilise pas d'outil spécifique, pour certains par manque de connaissance de l'existence de logiciels mis à leur disposition, pour d'autres parce que le besoin n'est pas exprimé et que des logiciels de bureautique leur suffisent.

Rappel de la question : à quel(s) organisme(s) transmettez-vous le rapport de fin de travaux ?

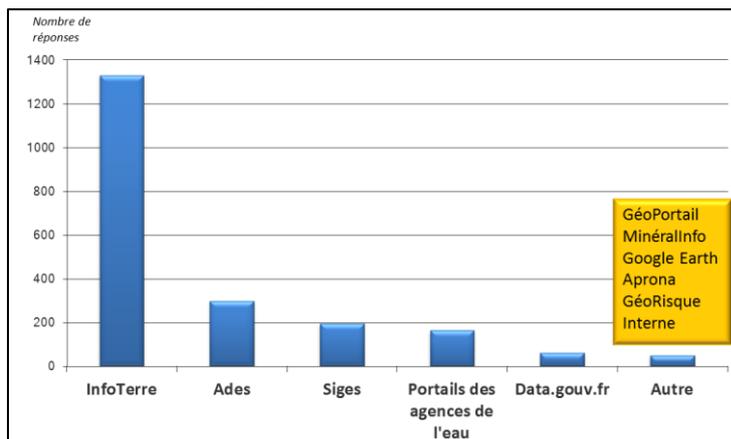


Les rapports de fin de travaux sont largement transmis aux services instructeurs mais également au BRGM auprès des agences régionales. Certaines transmissions se font dans le cadre de réunions où les collaborateurs du BRGM viennent récupérer auprès de chaque foreur l'ensemble des rapports de l'année.

3. La consultation des données sur les ouvrages

Rappel de la question : Quel(s) portail(s) de diffusion utilisez-vous pour consulter les données des ouvrages de la BSS ?

Portails de diffusion pour consulter les données de la BSS



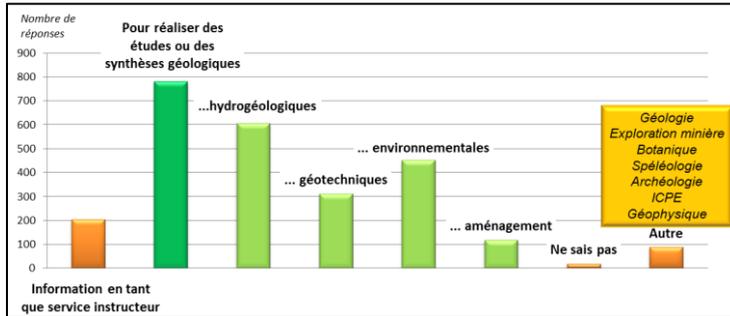
InfoTerre est le portail privilégié de consultation des données, les autres portails sont utilisés dans une moindre mesure, à travers les portails du système d'information sur l'eau (ADES, portails de bassin des agences).

Rappel de la question : Avez-vous déjà utilisé des données d'ouvrages provenant de la BSS (vous-même, l'un de vos collègues ou collaborateurs) ? Oui/Non

Si oui, était-ce :

- Pour vous informer sur un site ou une zone particulière en tant que service instructeur
- Pour réaliser des études ou des synthèses géologiques
- Hydrogéologiques
- Géotechniques
- Environnementales
- Aménagement
- Je ne sais pas
- Autre (veuillez préciser)

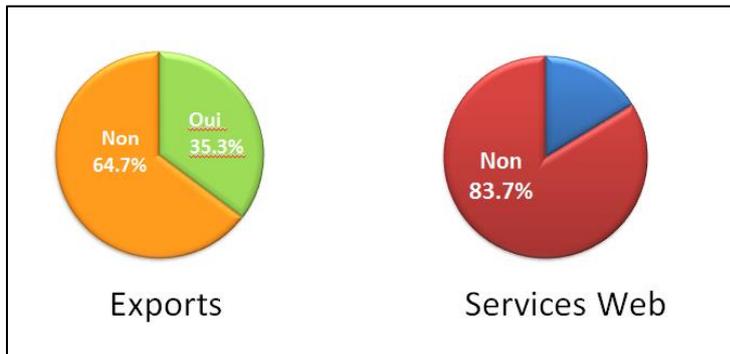
Cadre d'utilisation des données



Les données mises à disposition sont majoritairement utilisées dans le cadre d'études géologiques, les objectifs hydrogéologiques et environnementaux arrivent ensuite.

Rappel des questions : sur les portails, utilisez-vous la fonction export de données attributaires sur les ouvrages ? Utilisez-vous les webservice (wfs) diffusés sur Infoterre ?

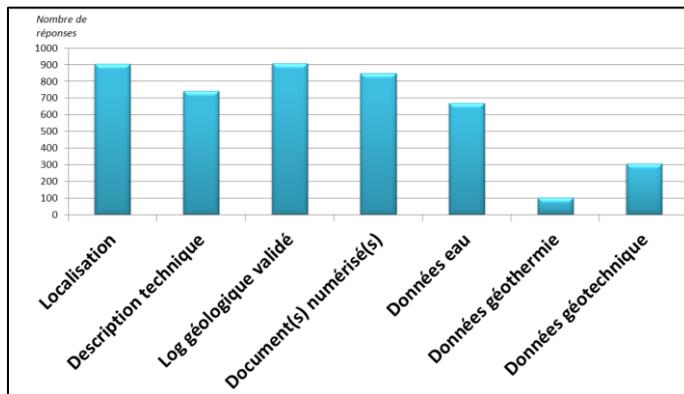
Utilisation des exports ou des services web



Les exports de données sont peu utilisés, les services web encore moins. Sur Infoterre aujourd'hui, les volumes de données pouvant être exportés sont relativement faibles (un maximum d'environ 1000 ouvrages par requête) et ces exports ne permettent pas d'exporter également en grand nombre les documents associés aux ouvrages (scan, coupes géologiques, etc). Les exports ne contiennent que la partie descriptive des ouvrages. Les processus de réutilisation de données à travers les services web sont encore peu connus et peu utilisés par les internautes. Le visualiseur et la consultation des ouvrages directe sur le site sont des fonctionnalités quant à elle très utilisées (information communiquée dans les statistiques de consultation du site).

Rappel de la question : quel type de données utilisez-vous le plus souvent ?

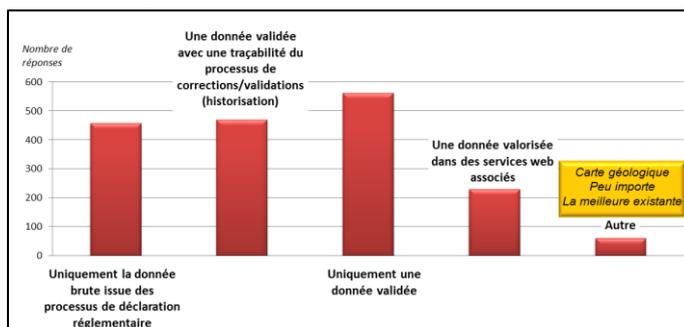
Types de données utilisées le plus souvent



Les différents types de données proposées sont tous consultés et utilisés (localisation, description technique, logs géologiques validés, document numérisés, données eau...). Les données concernant la géothermie sont encore trop disparates et les requêtes disponibles n'en facilitent pas la recherche.

Rappel de la question : de quel niveau de qualité de la donnée avez-vous besoin ?

Niveau de qualité souhaité



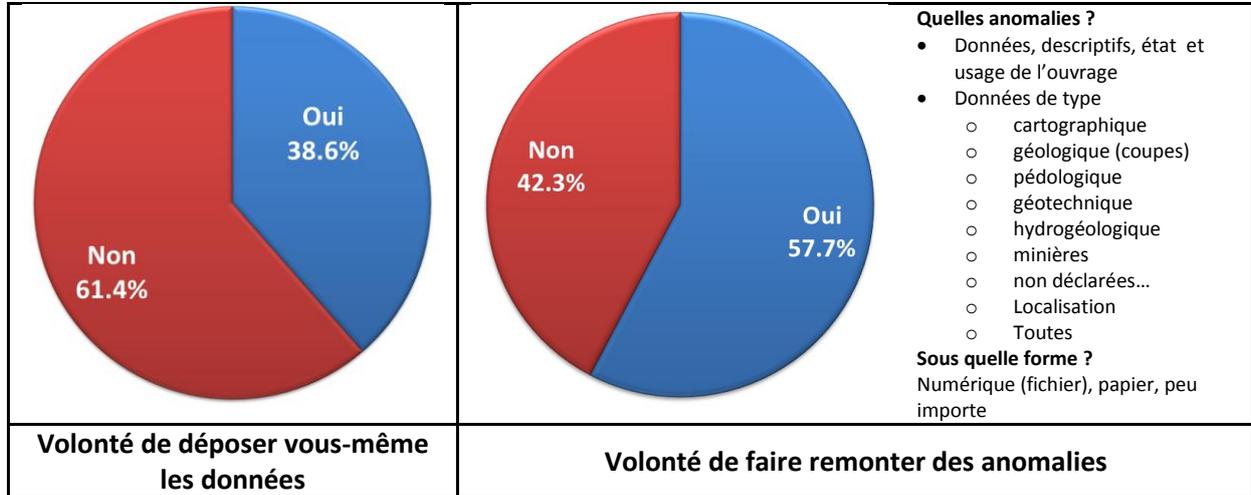
Les répondants souhaitent à la fois des données brutes, mais aussi des données validées avec ou sans traçabilité de cette validation. L'internaute n'a pas la possibilité aujourd'hui de choisir le niveau de la donnée, et n'a pas l'information sur ce niveau de qualité. C'est une information à tracer et à rendre utilisable par l'internaute sur le site (notion de cycle de vie de la donnée).

4. Ajout et modification de données sur les ouvrages

Rappel des questions : souhaiteriez-vous pouvoir déposer vous-même des données sur des ouvrages déjà déclarés pour une mise à jour par l'administrateur de données ?

Souhaitez-vous pouvoir faire remonter des anomalies identifiées au sein de la BSS sur vos sites de consultation de données (InfoTerre, Siges, sites des agences de l'eau, etc.) ?

Volonté de déposer ou de faire remonter des anomalies



Si les répondants souhaitent pouvoir déposer eux-mêmes leurs propres données dans la base de données, ils sont également intéressés pour faire remonter au gestionnaire de la base des anomalies sur l'ensemble des informations fournies sur l'ouvrage. Cette possibilité n'est pas rendue facilement accessible, il n'existe pas de formulaire ou de circuit clairement mis à disposition.